

A la Une

L’Agriculture française a-t-elle un avenir ?

Jean-Thierry GUILLERÉ-DELANGRE
Secrétaire national à l’Agriculture

Oui, nous pouvons légitimement nous poser cette question suite aux nombreuses crises que subissent les différentes filières de nos productions agricoles ainsi que la situation financière catastrophique dans laquelle se trouve la plus grande majorité des agriculteurs.

En effet, depuis les années 1960, tous les gouvernements successifs ont assigné aux paysans français la tâche de nourrir la population de notre Pays, quitte à produire en masse et au moindre prix sans forcément se préoccuper de la pérennisation des ressources de la terre et la préservation des équilibres naturels. L’exemple du remembrement à-tout-vas et la suppression des haies en sont l’illustration parfaite !

Puis l’évolution des mentalités et la prise de conscience font réfléchir nos gouvernements et ils se tournent vers plus de qualité des produits agroalimentaires et de respect de l’environnement.

Bien que les premières créations des signes officiels de qualité et d’origine ne datent pas d’aujourd’hui, 1935 puis 1990 pour l’AOC, 1960 pour le Label Rouge et 1985 pour le label « Bio », force est de constater que la majorité de ces produits constituent « des niches » du fait de leur surcoût à l’achat par les consommateurs.

Même si, depuis la crise de « la vache folle » cette situation a tendance à se résorber, grâce à la grande distribution, hé oui... il faut bien reconnaître que tous les ménages français n’ont pas tous les moyens d’acheter très souvent des produits sous signes officiels de qualité ou d’origine !

Aujourd’hui, comment peut-on trouver normal que nos paysans ne perçoivent pas la juste rémunération de leur travail et qu’avec leurs familles ils ne puissent vivre dignement ?

En 2016, 30% des exploitants agricoles avaient un revenu mensuel inférieur à 350 Euros ; même pas le RSA et 20% d’entre eux étaient en déficit !

Toujours pour 2016, 1.331 redressements ou mises en liquidation judiciaire d’exploitations agricoles ont été constatées, soit une augmentation de 4% par rapport à 2015.

Mais pour certaines filières, les chiffres sont dramatiques : + 30 % pour les exploitations de production laitière et + 83 % pour les élevages de porcs !

Alors que pour les produits manufacturés, la loi interdit la vente à perte, comment est-il possible que les prix d’achat soient généralement inférieurs et de beaucoup au prix de revient pour l’éleveur ?

L’exemple le plus criant est celui du kilo de porc charcutier : au 18 décembre 2017, la cotation du kilo de porc charcutier est de 1,17 Euros alors que le prix de revient pour l’éleveur est de 1,40 Euros !

Dans nos sociétés de consommation où le travail manuel est dévalorisé, le nombre d’agriculteurs et d’exploitations agricoles françaises n’ont fait que de se réduire au fil des années alors que la population nationale s’accroît, et que l’urbanisation des villes grignote peu à peu les campagnes environnantes sans se préoccuper des conséquences à moyen ou long terme.

De 2010 à 2013, le nombre d’exploitants agricoles est passé de 764.000 à 578.000 et celui des exploitations agricoles de 663.800 à 451.600. En 2016, la France compte environ 435.000 exploitants agricoles.

Quand sur la même période, la surface agricole utilisée passait de 27.712 Millions d’hectares à 27.623 Millions.

Au niveau économique national, l’agriculture française ne dégage qu’un excédent brut d’exploitation des exploitations agricoles de 25,7 milliards d’euros et revient donc au niveau de 2013, année durant laquelle cet excédent était de 25,5 milliards d’euros !



Jean-Thierry Guilleré-Delangre © CNIP

Et ce n'est pas fini, au niveau économique mondial, le rang de la France comme producteur agro-alimentaire recule ... en 1990 notre Pays était le deuxième exportateur de produits agricoles et alimentaires, aujourd'hui nous occupons le 6^{ème} rang mondial derrière les Pays-Bas, l'Allemagne, le Brésil et la Chine !

Et ce n'est pas la signature de traités internationaux comme le CETA entre l'Union européenne et le Canada qui expose notamment les producteurs français de viande bovine, à une concurrence accrue et potentiellement dévastatrice, compte tenu de conditions de production très différentes outre-Atlantique.

Cette double situation délicate installe l'agriculture française dans un cercle vicieux de déclin, en ne permettant pas à ses acteurs d'assurer le financement de nouveaux projets.

De surcroît, l'Union Européenne et sa « Politique Agricole Commune » devait enfin permettre la régulation des productions entre les productions agricoles des pays membres, l'attribution d'aides financières aux filières et aux exploitations agricoles, l'harmonisation des normes en instituant des signes européens de protection des produits agroalimentaires (AOP-IGP-STG-BIO) face à la concurrence mondiale.

Là encore, les belles intentions des débuts sont bien malmenées par la réalité des faits : comment les intérêts de 28 agricultures nationales peuvent-ils tous converger dans le même sens ?

C'est une totale utopie de croire que seule l'Europe pourra régler tous les problèmes !

Mais surtout la « bureaucratie bruxelloise » doit faire preuve de discernement et de souplesse dans l'étude de chaque dossier et elle aussi, se révéler être un accompagnant pertinent et non un censeur insensible et froid.

Alors me direz-vous, est-ce à dire que l'agriculture française est condamnée inexorablement à cette chute, à cette rétrogradation de son ambition agricole européenne et mondiale ?

Non, pour nous Indépendants et Paysans, notre agriculture est source de richesse tant pour les femmes et les hommes qui doivent en vivre dignement et qui la font prospérer que pour la préservation des ressources et la sauvegarde de l'environnement.

Non, nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation inacceptable et exhortons les pouvoirs publics à réagir promptement à prendre à « bras le corps » les problèmes structurels de notre agriculture et proposent de véritables mesures d'urgence d'accompagnement et de restructuration des différentes filières.

En premier lieu, comment se fait-il que notre administration demande et toujours plus, en exigeant de nos agriculteurs l'application de normes de sécurité sanitaire et environnementale alors qu'elle autorise l'importation sur notre territoire des produits agricoles et alimentaires européens similaires qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes ?

Nous demandons donc l'application de la règle de réciprocité pour les produits agricoles et alimentaires européens importés.

Deuxièmement et corolairement avec cette première mesure, l'administration française doit absolument s'interroger sur son habitude d'imposer à nos agriculteurs plus d'exigences quand ils veulent s'engager notamment dans des productions sous labels européens, alors que les règlements de la Commission Européenne n'en prévoient pas autant.

L'exemple le plus flagrant se trouve dans les différences de rédaction des cahiers des charges du label Bio français et du label Bio européen : le premier contient beaucoup plus d'exigences que le second et les consommateurs ont bien du mal à comprendre les différences.

D'autant plus que les conversions d'exploitations agricoles en Bio en France ne cessent d'augmenter (+ 9,2% en 2017 qu'en 2016) et que les consommateurs estiment que le développement de ce mode de production est important et le privilégident dans leurs achats.

La surface cultivée selon le mode biologique en France est estimée en 2017 à 1,77 million d'hectares, soit 6,5 % de la surface agricole utile et ne suffit pas à la demande bien que 71 % des produits bio consommés en France sont produits sur le sol national.

.../...

Cependant, ces mesures de suppression des distorsions de concurrence au niveau européen, ne doivent pas cacher la nécessité de prendre aussi des mesures d'ordre financier afin que notre agriculture retrouve sa compétitivité et puisse investir dans l'avenir :

- Il faut avant tout que les agriculteurs soient rémunérés au juste prix de leur production ;
- un prix minimum plancher couvrant leur coût de revient doit leur être assuré, tout comme le prix plancher instauré par exemple pour les productions sous label Rouge ;
- chaque exploitant agricole doit pouvoir, en cas de difficultés financières dues à la crise agricole, bénéficier au minimum du RSA et cela sans délai ;

Et pourquoi pas l'instauration d'un revenu minimum agricole ?

- le gouvernement doit veiller à ce que les paiements effectifs des aides de la PAC leurs soient versées dans les temps ; il n'est pas acceptable que certaines aides de 2015 et 2016 soient versées avec un an, voire un an et demi de retard !
- Un véritable allègement des charges sociales salariales doit aussi permettre aux exploitations agricoles françaises d'être enfin au même niveau que leurs principaux concurrents européens ;
- en cas de crise agricole majeure, les reports et moratoires des paiements des cotisations agricoles ne sont pas suffisants ; ils grèvent encore plus la situation financière des agriculteurs.

Il faudrait envisager la création d'un véritable fonds de solidarité nationale qui viendrait prendre le relais selon des conditions à définir.

Voilà quelques pistes de réflexions où le bons sens doit prévaloir pour sauver nos Paysans, pour sauver notre agriculture qui doit relever le défi d'une agriculture à taille humaine, respectueuse de l'environnement et performante, face à la transformation du modèle agricole tant en Europe, qu'à travers le monde en une agriculture intégrée.

Nous nous devons de tout faire pour lui permettre de rivaliser avec ses concurrents, sans états d'âme, et de reconquérir des marchés, tout en restant dans le cœur des Français.

C'est à cette unique condition que nos agriculteurs retrouveront leur dignité !